

ECHEANCIER 2020

DEPOT DEMANDES PASS'BIO CONVERSION

Date limite de dépôt de la demande de "PASS'BIO Diagnostic/Suivi conversion" à IBB <u>avant le ...</u>	Période de réalisation du « PASS'BIO DIAGNOSTIC conversion	Période de réalisation du « PASS'BIO SUIVI conversion »
Lundi 10 février 2020	A partir de la date l'Accusé de réception émis par IBB, il reste 2 ans pour effectuer et justifier le Pass'Bio Diagnostic conversion	A partir de la date de conversion en Bio, il reste 3 ans pour effectuer et justifier le Pass'Bio Suivi conversion.
Lundi 16 mars 2020		
Jeudi 16 avril 2020		
Jeudi 4 juin 2020		
Lundi 29 juin 2020		
Jeudi 10 septembre 2020		
Jeudi 22 octobre 2020		
Jeudi 26 novembre 2020		

La **Note d'information**, le **Formulaire de demande**, et la **Liste des Organismes habilités** à effectuer le PASS'BIO Diagnostic ou le Suivi Conversion en Agriculture Biologique peuvent être demandés aux organismes disposant de techniciens habilités pour le Pass'Bio ou à Initiative Bio Bretagne.

Ces documents sont également accessibles sur le site Internet : <http://www.bio-bretagne-ibb.fr/developper-activite-bio/aides-financieres/passbio-conversion/>

===